

Les 6 étapes pour devenir propriétaire avec le Fonds du Logement.

1. Contacter le Fonds

- Le Fonds est à votre écoute pour toutes questions relatives à l'achat d'un bien immobilier sur la Région de Bruxelles Capitale.
- Réalisation d'une simulation de crédit pour connaître votre capacité et les conditions d'emprunt : mensualité, taux d'intérêt, durée.
- Vous avez trouvé un bien et vous êtes en possession d'un engagement d'achat ? Vous obtiendrez un rendez-vous dans les 10 jours ouvrables.

6. Décision du Fonds

En cas d'acceptation du crédit, la passation de l'acte de crédit et la mise à disposition des fonds se réaliseront en fonction du délai mentionné dans le compromis de vente.

2. Visiter et s'informer

Vous êtes sur le point d'acheter une habitation.

- Prenez d'abord conseil auprès du notaire de votre choix (www.notaire.be) et auprès des services compétents pour toutes questions urbanistiques relatives à l'habitation.
- Informez-vous également sur les éventuelles charges de copropriétés à payer, faites une estimation des travaux à réaliser.

5. Constituer le dossier de crédit

- L'habitation sera visitée par un expert mandaté par le Fonds.
- Un second rendez-vous sera fixé afin d'analyser avec le gestionnaire en charge de votre dossier, le contenu de l'expertise et des documents demandés.

Visiter le site du Fonds du logement (www.fondsdulogement.be) c'est pouvoir s'informer sur les conditions d'accès des crédits et établir une simulation suivant votre profil.

3. S'engager dans l'achat

Vous avez trouvé une habitation et vous avez signé un engagement d'achat.

- Veillez à disposer d'un acompte qui pourrait vous être demandé lors de la signature d'un compromis de vente ou d'une offre d'achat.
- Prévoyez une clause suspensive à l'obtention d'un crédit hypothécaire de minimum six semaines à partir de la signature du compromis de vente.

4. Introduire une demande de crédit

- Contactez le Fonds du Logement.
- Un rendez-vous sera fixé dans les 10 jours ouvrables par un gestionnaire du Fonds.

Vous avez trouvé le logement qui vous intéresse ?
Votre conseiller est joignable directement
au numéro qu'il vous aura donné ou
par courriel à infopret@wffl.be.

